Département **BAS-RHIN** Canton LINGOLSHEIM Commune

HOLTZHEIM

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

0-0-0-0-0-0-0-0

ARRETE DU MAIRE

PUBLIE SUR LE

MAIRE SITE INTEGRET

DE CA COMMUNE

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

(E 97/08/9015

N°109/2025



## Règlementant provisoirement la circulation 2 rue de Wolfisheim Entre le 01/09/2025 et le 15/09/2025

## Le Maire de la ville de Holtzheim

VU l'article L2212-1et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales l'article L2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales VU les articles L2542-2 et 2542-3 du Code Général des Collectivités Territoriales VU

VU l'article 511-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieur

VU La demande de la société ENSIO EST

Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité de réglementer la circulation lors de travaux de fouille pour la pose de nouvelles gaines télécom, pour le compte de ORANGE,

## ARRETE

Article 1er La société ENSIO EST est autorisée à exécuter des travaux avec ouverture de fouille sur le trottoir devant le n°2 rue de Wolfisheim, durant 2 jours entre le 01/09/2025 et le 15/09/2025.

Article 2 Le trottoir étant impraticable au droit du chantier, les piétons seront invités à emprunter le trottoir d'en face.

**Article 3** La signalisation réglementaire sera mise en place et entretenu par le demandeur. L'éclairage public étant interrompu à partir de 23 h dans la commune de Holtzheim, l'entreprise qui occupe le domaine public la nuit (chaussées, trottoirs, places publiques.) est tenue de rendre son

chantier visible.

Les dégâts occasionnés à la voie publique seront réparés d'office aux frais de l'entreprise qui Article 4

exécute les travaux.

Madame la Directrice Général des Services, le Commandant de Brigade de Gendarmerie, et la Article 5

Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le Article 6 présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa mise en ligne sur le site internet de la

commune.

Ampliation de l'arrêté sera transmise à

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Geispolsheim

- Police municipale

- ENSIO EST

Holtzheim le 22 août 2025 Par délégation du Maire L'adjoint Bruno MICHEL

Bas FMI